



Libye

Sur la piste des violeurs

OUTRAGES DE GUERRE 2|2 La réalisatrice française Cécile Allegra prépare un documentaire pour Arte (diffusion en 2018) sur l'utilisation systématique du viol depuis le début du conflit libyen, en 2011. « Le Monde » publie en avant-première le récit, en deux volets, de son enquête

L'enquête a débuté en Tunisie en octobre 2016. J'ai d'abord rencontré des témoins libyens, un homme (Yassine), puis une femme (Fatma), qui m'ont raconté les tortures qu'ils avaient subies dans leur pays de la part des kadhafistes, avant la chute du dictateur, en octobre 2011. L'un et l'autre parlaient de sévices, de tortures, d'humiliations. De viol, aussi, mais ils le faisaient de manière indirecte, à la fois par peur et par pudeur. S'il est un sujet tabou, en Libye, c'est bien celui-là : le viol utilisé comme arme de guerre de façon planifiée, systématique, aussi bien contre les femmes que contre les hommes.

Cette première phase de l'enquête m'a permis de rencontrer, toujours à Tunis, une poignée de militants des droits de l'homme prêts à se battre pour connaître l'étendue des exactions. Perdurent-elles actuellement, à l'heure où le pays, débarrassé du dictateur, est en partie livré à la violence des milices ? Ces activistes – une vingtaine de personnes au total – ont eu le courage de constituer, en Tunisie et en Libye, un réseau dont le but est de recueillir des preuves sur des sévices sexuels : témoignages, dossiers médicaux, images... Ils ne cherchent pas à incriminer tel ou tel camp, mais à documenter les crimes.

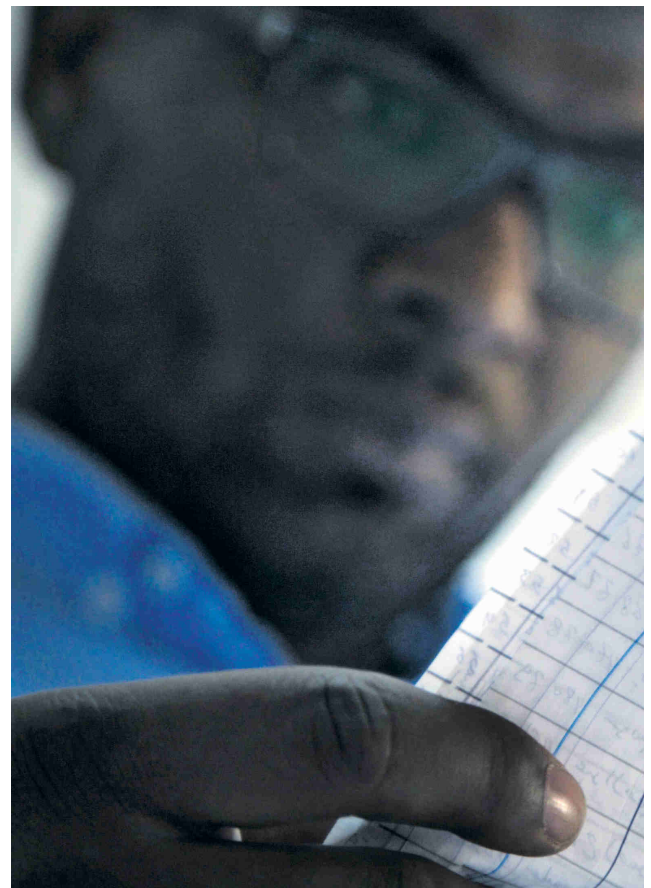
Quand je fais la connaissance du réseau d'enquêteurs, à l'automne 2016, ses membres n'en sont qu'au début de leurs investigations. Mais les grandes lignes d'un terrible scénario commencent à se dessiner, un cycle infernal, engagé en 2011, au début de la révolution. Pour mater les rebelles, les humilier à jamais, les troupes de Kadhafi ont largement recouru au viol. A tel point que, pour qualifier cette stratégie, l'état-major a forgé une expression : il ordonne de « forcer les maisons ». Pour reprendre le contrôle des villes rebelles, ses soldats s'appuient, ici ou là, sur des hommes de main issus des tribus locales fidèles au dictateur. A Misrata, l'un des fiefs de l'in-

surrection, ils peuvent notamment compter sur l'aide de certains Tawarga, les Noirs libyens, originaires de la ville du même nom. Quelques mois plus tard, quand Kadhafi finit par tomber, les rôles s'inversent : Misrata se venge en traquant les kadhafistes et leurs alliés Tawarga. Les victimes d'hier se transforment en bourreaux.

C'est cet engrenage que le réseau d'enquêteurs s'efforce de décrypter et de documenter. Parmi ces responsables figurent notamment Ramadan, un ancien procureur de Benghazi (est de la Libye), et son ami Imed, un Tawarga de 34 ans. En janvier 2017, alors que leurs recherches sont dans l'impasse, ils se tournent vers une enquêtrice pénale internationale, Céline Bardet, une Française de 46 ans, fondatrice de We Are Not Weapons of War (WWOW), une ONG qui lutte contre les violences sexuelles. Celle-ci va les aider à croiser leurs preuves pour construire un acte d'accusation recevable devant la Cour pénale internationale (CPI). A partir du printemps, leur enquête entre ainsi dans une phase décisive.

« LE VIOL, QUAND LES HOMMES SONT PRIS POUR CIBLE, DE FAÇON MÉTHODIQUE, N'A PLUS RIEN À VOIR AVEC UNE PULSION SEXUELLE »

RABEI DAHAN
vétérinaire antikadhafiste



Avril 2017

Imed, l'un des enquêteurs, se prépare à partir en Libye afin de recueillir de nouveaux éléments. Il sait les risques qu'il encourt à se rendre ainsi dans son pays d'origine. « Si une milice m'arrête, dit-il, la première chose que je subirai sera un viol. Pour que je me taise à jamais et que je lâche l'affaire. » En attendant, il se demande comment la Libye a pu s'enfoncer dans un tel chaos.

A Tunis, l'un de ses compatriotes se pose la même question. Son nom : Rabei Dahhan, alias « Rio », un vétérinaire de la révolution anti-Kadhafi. Dès janvier 2011, il avait rejoint avec ses quatre frères les rangs des insurgés. Écœuré par la violence, il s'est ensuite exilé en Tunisie, où il est devenu lanceur d'alerte et produit des films d'animation subversifs diffusés sur les réseaux sociaux. Le prochain sera consacré au viol comme arme de guerre. « On préfère tous se dire que c'est au mieux un mythe, au pire un dommage collatéral du conflit, estime-t-il. Parler du viol chez nous équivaut à en absorber la souillure. Il faut pourtant qu'on commence à sortir de l'ombre. »

Selon lui, la violence libyenne plonge ses racines dans la « culture du viol » instaurée par Mouammar Kadhafi. « Il violait pour terroriser les gens et générer l'omerta. En ordonnant à ses troupes de faire de même, il connaissait les conséquences : le viol appelle la vengeance, engendre un cycle de représailles. Or il a été commis partout, et par toutes les parties à travers le pays, même par les révolutionnaires. Nous avions un seul Kadhafi... Nous en avons des milliers aujourd'hui ! Le viol des femmes dans un conflit, c'est quelque chose d'atroce, mais d'attendu. Mais quand les hommes sont pris pour cible, de façon méthodique, là, ça n'a plus rien à voir avec une pulsion sexuelle. L'homme violé n'est plus un homme, c'est un soumis. Ce système vise à modifier les équilibres politiques, l'exercice du pouvoir, il détruit le pays. Comment le reconstruire, si on continue d'ignorer cette réalité ? »

Comme pour répondre à cet appel au secours, Fatou Bensouda, procureure générale de la CPI, connue pour son engagement contre les violences sexuelles dans les conflits, décide d'agir. Le 24 avril, elle lève les scellés du dossier d'Al-Thouami Khaled, ex-directeur de la sécurité intérieure de Kadhafi. Pendant la révolution, cet homme, considéré comme le « premier flic » du pays, aurait ordonné des rafles dans les principales villes – Benghazi, Misrata, Syrte, Tripoli, Tadjourah et Tawarga. En rendant public ce dossier brûlant, Fatou Bensouda en révèle les chefs d'inculpation : poursuivis pour crimes

contre l'humanité et crimes de guerre, Khaled est aussi accusé d'avoir commandité des viols systématiques.

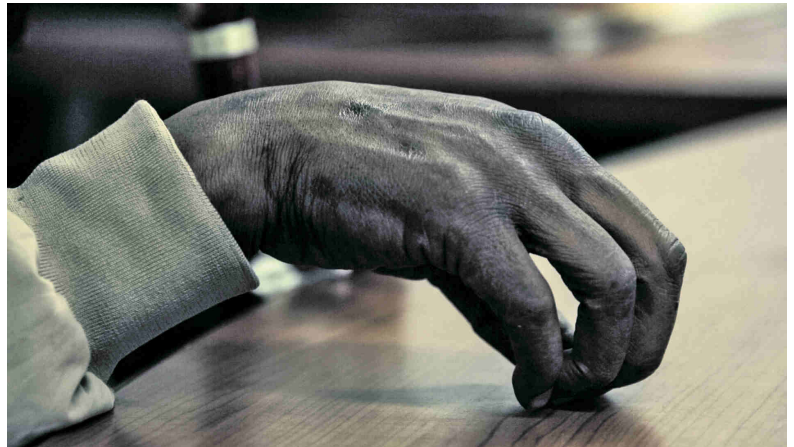
Le réseau de Tunis comprend que la CPI est sur la piste de viols de masse. Or il faut encore rassembler des preuves, démontrer la propagation du viol comme arme de guerre partout en Libye et son utilisation par les milices, toutes appartenances tribales, politiques ou religieuses confondues. Le temps presse. Pour avancer, il n'y a plus le choix : Imed doit aller sur place, essayer de compléter ses dossiers.

Mai 2017

Imed a accepté que je le suive dans ses recherches. Pour des raisons de sécurité, nous prenons l'un et l'autre des avions différents. A Tripoli, je le retrouve à la sortie de l'aéroport. Un membre du réseau intérieur l'accompagne : Mohammed, un ancien orthopédiste devenu militant des droits de l'homme. Nous prenons place dans sa voiture et partons à pleine vitesse sur Al-Chat Road. Rangées de palmiers, aires de jeux pour les enfants, restaurants... la ville soigne son apparence normale, mais elle reste dangereuse. Un jour en guerre, le lendemain plongée dans un calme trompeur, quadrillée par des dizaines de milices. Dans les ruelles latérales sont alignés des Humvees et des batteries anti-aériennes, prêts à reculer en cordon pour créer des barrages.

Ne quittant jamais des yeux ses rétroviseurs, Mohammed file plein sud, se faufilant par des chemins secondaires pour éviter les barrages. Nous commençons par faire halte dans un bureau prêté par un ami, où patiente Mouna, une militante de la région de Zouara. C'est la première fois qu'elle voit le visage d'Imed, l'homme venu de Tunis. Assumant son rôle de leader d'enquête, celui-ci va droit au but : « Tu as pensé à protéger tes documents ? » Oui, elle a tout envoyé au bureau des droits de l'homme pour l'Afrique du Nord des Nations unies, mais elle se plaint de n'avoir reçu aucune réponse à ce jour. Imed la reconforte, cherche à savoir combien de cas elle est parvenue à documenter : des dizaines, peut-être même une centaine. Mouna lui raconte notamment l'histoire d'un ex-soldat kadhafiste, rafié, jeté en prison, violé à répétition. « Avec un manche à balai fixé dans un mur ? », demande Imed. Mouna confirme. En février, un autre témoin interrogé à Tunis a déjà évoqué ce supplice : les détenus devaient s'y empaler jusqu'au sang s'ils voulaient obtenir un quignon de pain.

D'après Mouna, les proches de l'ex-soldat kadhafiste l'ont implorée de cesser de s'intéresser à son cas, car ils recevaient des menaces



A gauche : Mohammed, ancien orthopédiste devenu militant des droits de l'homme, participe aux recherches à Tripoli.
Au centre : Imed consulte des listes de victimes.
A droite : Ali, un Tawarga de 39 ans, détaille aux enquêteurs les sévices subis par son peuple.

THOMAS BRÉMOND POUR ARTE

de mort. La jeune femme conclut à la pratique systématique, organisée, de viols d'hommes dans les geôles clandestines des milices. « Les viols de femmes sont moins nombreux, précise-t-elle, mais ils persistent, de façon plus aléatoire. Récemment, j'ai accepté de suivre le cas d'une ado de 15 ans, kidnappée par une milice sur le chemin de l'école. Comme le père ne payait pas la rançon, ils ont aussi rapté ses deux petits frères. Depuis, nous n'avons aucune nouvelle d'eux. » Imed note les noms, les dates. « J'ai également plusieurs cas de mères de famille enlevées et violées en plein jour, puis relâchées. Le pire, c'est que l'on connaît souvent le violeur et que la victime est obligée de le croiser tous les jours. » La dernière fois que Mouna a tenté de quitter le pays pour sortir ces preuves, trois hommes l'ont bloquée dans une ruelle, un couteau sous la gorge. L'un d'eux lui a lancé : « Salope, tu salis ton pays avec tes magouilles ! » Ils ont déchiré son passeport. Imed la rassure : « Ça va prendre du temps, mais nous t'aiderons, je vais sortir tes documents, et nous continuerons le travail. »

Nous repartons en voiture vers le sud de Tripoli, non loin d'Abou Salim, la prison de haute sécurité où Khadafi faisait disparaître ses opposants. Imed pousse une grille, se dirige vers un bâtiment en préfabriqué. Trois femmes et deux hommes l'accueillent. Depuis six ans, ce petit groupe se bat pour tenir l'inventaire des raptés, des incarcérations et des disparitions. Leur chef, Mahjoub, ouvre une armoire. A l'intérieur : 650 dossiers rangés par ordre alphabétique. Il n'y a pas de temps à perdre. Imed s'installe, commence à feuilleter la liste des disparus, classés par catégorie : les personnes enlevées, celles dont les proches sont sans nouvelles depuis leur incarcération... D'autres documents concernent les ex-prisonniers. « Excellent travail, se réjouit Imed. Mais regarde ce dossier-là, un ancien détenu de la prison clandestine de Tomina. Là-bas, c'est sûr, il a subi des viols. Il n'y a rien à ce sujet ? » Mahjoub se défend : « Pour les anciens détenus, l'urgence c'est déjà de les enregistrer. Le reste... il faut du temps. » Sous-entendu : du temps pour dire l'indicible.

Avec 650 dossiers à gérer, la tâche est immense. Impossible de tout retenir. Imed suggère au groupe une méthode simple : si Mahjoub sent que son interlocuteur a subi un viol mais qu'il n'ose pas le dire, il ajoute un code en bas de page, en l'occurrence le mot « Sinaï ». Ainsi, quand il sera amené à revoir cette personne, il saura qu'il faut « creuser » de ce côté-là. Mahjoub soupire. Sa rencontre avec l'ancien détenu de Tomina l'a profondément bouleversé. « Ce que ses

bourreaux lui ont fait, confie-t-il, tu ne le souhaiterais pas à ton pire ennemi. »

A l'issue de cette première journée, Imed a recueilli une masse importante d'éléments à recouper. Des dates, des lieux, des noms précis. La majorité des nouveaux cas concerne des Tawarga, la tribu libyenne dont lui-même est issu. Descendants d'esclaves, méprisés parce que noirs, ils sont depuis toujours des citoyens de seconde zone. Accusés d'avoir soutenu Kadhafi et d'être impliqués dans de nombreux viols à Misrata, ils sont devenus les principaux boucs émissaires du cycle de violence. Leur ville (Tawarga) a été rasée, 35 000 habitants dispersés dans plusieurs camps à Benghazi et Tripoli.

Nous parvenons dans l'un de ces camps, Fallah, au sud de la capitale. Environ 2500 Tawarga vivent ici. Imed s'installe, carnet à la main, dans un bureau aménagé entre deux baraques. La première personne qu'il veut rencontrer est Ali, l'homme que Mahjoub a vu après sa libération de la prison de Tomina. C'est un masque de douleur qui entre dans la pièce : à 39 ans, il en paraît 65 et se déplace à l'aide d'une canne. Face à Imed, il énumère les noms des compagnons morts devant lui, les séances de torture avec les chiens, les décharges électriques sur les parties génitales... Imed s'efforce de le mettre en confiance : « Tu peux tout me dire. » Ali se lance : « Ils nous disaient : "Crève, chien de Tawarga !" Certains d'entre nous ont été enfermés dans une pièce tout nus, une nuit entière, avec des groupes de migrants. Les gardiens ne les ont pas relâchés avant qu'ils ne se soient tous entre-violés. Heureusement, je n'ai pas subi ça, je n'ai eu droit qu'au bâton et à la roue. »

Imed relève la tête. « Des dizaines de fois », insiste Ali. Maintenant, il a des problèmes physiques, des « fuites », comme il dit. Imed note un autre supplice détaillé par Ali : un pneu suspendu au plafond, où le détenu doit se glisser nu, plié en deux, pour faciliter le travail des bourreaux qui le pénètrent avec des roquettes de tailles différentes. Le témoignage d'Ali confirme en tout point celui d'un autre témoin entendu en Tunisie : des méthodes identiques, l'utilisation forcée des migrants pour commettre les viols... S'y ajoute le ciblage des Tawarga.

Le lendemain, Imed concentre ses recherches sur cette tribu. Il retrouve ainsi la trace d'une femme qu'il connaît de longue date, installée dans un autre camp de déplacés du sud de la ville. Elle se prénomme Fathia, elle a 43 ans. Jusqu'ici, elle n'a jamais voulu parler. D'une voix hésitante, elle sort du silence : « Au début, ils ont agressé mon mari, tétraplégique. Puis ils ont attrapé ma fille, âgée de 11 ans à

l'époque, et l'un des hommes a essayé de la violer. C'était l'un de nos voisins, ici, à Tripoli, il avait un enfant du même âge, que j'avais vu grandir. Ils m'ont coincée dans une pièce de la maison et m'ont violée deux fois. J'ai hurlé : "Mais je suis ta voisine, ça fait vingt ans que l'on vit ensemble !" » Imed relève le nom du violeur, ainsi que celui du quartier. Fathia reprend : « Ils m'ont traînée dans la rue, devant tout le monde, en disant : "Vous avez violé nos filles. On va vous faire la même chose." Pourtant, il n'y avait pas que des Misratiens ! » Fathia prend une longue respiration. « La pire chose qu'ils m'aient fait subir, murmure-t-elle, c'est de m'avoir violée devant mon fils aîné... Depuis, il ne me parle plus. »

Fathia ne retient plus ses larmes. Imed lui tend un mouchoir, propose d'arrêter. Non. Elle veut parler, se libérer : « Le deuxième jour, un type est entré. Très costaud. Je n'ai pas su d'où il venait, s'il était misratiens, libyen, syrien... Il était là pour le viol. » Imed la fixe un long moment, essayant de la soutenir du regard, et lui demande s'il y avait d'autres détenus avec elle : « Des femmes, peut-être ? » Fathia secoue la tête : elle n'entendait que des voix d'hommes. « Ce que je ne savais pas, poursuit-elle, c'est qu'entre-temps ils avaient enlevé mon troisième fils, âgé de 14 ans. » Imed est habitué à entendre des horreurs. Cette fois, pourtant, il commence à vaciller. Fathia continue son récit, rien ne pourrait l'arrêter. Son fils a été détenu trois ans dans une prison proche de Tomina. Et puis, un matin, miracle, il l'a appelée : « Maman, je sors dans cinq jours. » Fathia a repassé ses affaires, préparé son lit, son plat préféré. Elle a pris sa voiture, traversé la zone sous domination misratiennne et s'est présentée aux portes de la prison. « Quand je suis arrivée, ils ont jeté un sac noir à mes pieds et m'ont lancé : "Tiens, voilà ton fils, chienne !" » Fathia explose en sanglots. « J'ai ouvert le sac, il y avait mon petit, tout maigre, les joues creusées, le corps costellé de cicatrices... » Elle tend une photo. Imed lâche son stylo et s'effondre.

« IL RESTE À MESURER L'AMPLEUR DE CES EXACTIONS. NOUS COMMENÇONS À AVOIR DES ÉLÉMENTS, MAIS IL FAUDRA ENCORE DU TEMPS »

CÉLINE BARDET
fondatrice
de l'ONG WWOW

Juin 2017

De retour à Tunis, Imed rencontre Céline Bardet, la juriste internationale qui conseille le réseau. Il lui raconte le fruit de son enquête libyenne : les 650 dossiers, les nouvelles rencontres confirmant la pratique du viol dans toutes les prisons de l'ouest du pays, et surtout le ciblage des Tawarga, sa propre tribu. « Ça a atteint un stade industriel, insiste-t-elle. N'importe quel simple citoyen a le droit d'attraper un Tawarga, de le violer, de le torturer, c'est normal. Certains pensent même que c'est un devoir national. » Céline Bardet lui demande d'évaluer le nombre de victimes. « Entre 3 000 et 5 000 », affirme-t-il, avant d'ajouter, exaspéré : « Comment alerter la communauté internationale ? Pourquoi la CPI ne fait-elle rien ? »

Le temps de la justice semble toujours trop long aux enquêteurs de terrain. Mais, en réalité, la CPI a relancé le dossier libyen, d'abord discrètement, puis publiquement. Dès l'automne 2016, la procureure Fatou Bensouda a réclamé devant le Conseil de sécurité de l'ONU davantage de fonds pour renforcer et élargir ses investigations. La patronne de la CPI sait que ce dossier est une bombe politique. Ouvrir une enquête sur la Libye, c'est reconstituer une chronologie précise des faits,

déterminer la chaîne des responsabilités. Une tâche titanesque. Le mandat de la Cour concerne les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Or, officiellement, ce pays n'est pas en guerre depuis 2011, sauf lors de batailles précises (Benghazi en 2014, Syrte plus récemment). Pour pouvoir traiter des dossiers libyens, la CPI doit donc se lancer dans un vaste travail de classement des affaires que leur présentent les enquêteurs libyens. Mais par quels cas commencer ? Les violences subies par les Misratiens en 2011 ou celles imputées aux milices de leur ville dans les années suivantes ? Les viols de Tawarga ou ceux de Benghazi ?

Dans cette guerre civile inextricable, toutes les parties en présence ont commis des exactions. La responsabilité de la CPI est donc écrasante : en principe, elle devrait attendre d'avoir constitué des dossiers incriminant toutes les factions pour ne pas s'exposer à des accusations de partialité. Mais il faudrait des années aux équipes d'enquêteurs de La Haye (Pays-Bas) pour analyser la masse de documents émanant de six années d'anarchie en Libye... En réalité, la CPI a besoin d'aide. Et Céline Bardet, qui a fait ses premières armes à La Haye, le sait. Le travail d'Imed sur les violations subies par les Tawarga offre une piste possible. Si le dossier est bien écrit et documenté, ce sera une manière d'accélérer le travail de la justice. « Ecoute, lui dit-elle, en Bosnie, pendant le conflit de 1992 à 1995, il y a eu des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Mais à Srebrenica, 8 000 personnes, ce crime a été qualifié de génocide, parce que l'objectif était d'anéantir la population dans son ensemble. Là, il faut que nous trouvions des éléments d'intention, parce qu'on est peut-être proches d'un génocide sur le peuple de Tawarga. »

Août 2017

Tandis qu'à Tunis le réseau continue de bâtir son dossier, la CPI frappe un nouveau coup. Le 15 août, elle lance un mandat d'arrêt international contre le commandant Mahmoud Al-Werfalli, accusé de crimes de guerre. Al-Werfalli dirige la brigade Al-Saiqa, alliée du général Khalifa Haftar, l'homme qui contrôle l'Est libyen depuis des années. Pour la première fois, des vidéos postées sur Internet et montrant des exécutions sommaires perpétrées par Al-Werfalli sont admises par la CPI comme pièces à conviction. En filigrane, la responsabilité du maréchal Haftar commence à être mise en question. Les enquêteurs savent désormais que les vidéos recueillies sont valables juridiquement. Et ce coup porté par la CPI leur permet d'envisager l'arrivée de nouvelles victimes – autant de témoins potentiels – issues, cette fois, des geôles clandestines de l'Est libyen.

Crime de guerre, crime contre l'humanité, peut-être génocide sur une partie de la population noire... les investigations sont loin d'être terminées. « Il reste à mesurer l'ampleur de ces exactions. Nous commençons à avoir des éléments, mais il faudra encore du temps », prévient Céline Bardet. Avec l'aide du réseau d'enquêteurs libyens, elle se prépare à sortir un rapport qui dira l'horreur vécue dans ce pays depuis 2011. ■

CÉCILE ALLEGRA

FIN